



Ministère de l'agriculture et du développement rural

Institut National de la Vulgarisation Agricole

ETUDE

Diagnostic Agro Socio Economique
d'une communauté rurale
en vue de formuler
un projet de développement rural

**cas d'un douar de la
commune de Oudjana, daïra de Taher
wilaya de Jijel**

RAPPORT DE SYNTHÈSE

**An
née 2005**

Contexte de l'étude :

l'INVA par le biais de la direction des études s'est attelé à partir de l'étude de cas d'un douar de la Commune de Oudjana, Wilaya de Jijel, à proposer un projet de développement communautaire, prenant en considération les aspects agronomiques, économiques et surtout sociologiques par une participation active des populations. Ce projet sera en symbiose avec les ambitions des acteurs locaux, pour aboutir enfin, à un programme de développement communautaire initié localement.

Ceci doit passer par la compréhension de la logique de l'exploitation des ressources naturelles par la population, du niveau de mobilisation des acteurs, de leur savoir-faire, leur mode de fonctionnement social, leur technicité en tenant compte des groupes d'intérêts recensés.

Il faut donc, saisir toutes les opportunités pour mieux les comprendre dans leur milieu, leurs traditions, leurs us, leurs savoir-faire afin d'augmenter les chances d'adoption des changements en vue de susciter des espérances de durabilité du projet.

Le recours à un diagnostic participatif avec des acteurs non préparés et non imprégnés de ce genre de travail, pourrait susciter des divergences d'intérêts, que seul un dialogue et une communication efficiente, pourrait lever et c'est ce qui a été fait tout au long du déroulement de la phase diagnostic.

A travers cette étude, l'INVA s'est engagée à participer à la politique de développement rural et contribuer ainsi à l'identification d'un projet de développement communautaire au profit de la communauté en question.

Objectifs de l'étude:

Cette étude, se veut une contribution de l'Institut National de La Vulgarisation Agricole, aux efforts du MADR, visant à instaurer une méthodologie d'intervention en milieu rural et permettant l'accompagnement d'une manière concertée des ruraux dans leurs désirs de changements.

Elle vise notamment les objectifs suivants:

- Encadrer et structurer une communauté rurale, pour identifier les atouts et les contraintes de leur situation.
- Aider cette communauté à réfléchir sur les solutions et les améliorations à apporter à sa situation.
- Accompagner la communauté rurale dans son désir de changement et de développement.
- Développer des compétences dans le métier d'animateur rural (observation, conduite d'entretien, analyse des données recueillies...).
- Former les relais / partenaires sur les méthodes de diagnostic participatif.
- Formuler un projet de développement rural participatif au profit de la communauté cible.
- Mettre à la disposition des animateurs de terrain, un outil méthodologique simple et efficace pour l'intervention en milieu rural.

I - PRESENTATION DE LA MECHTA

La mechta est située au Nord-Oest de chef lieu de la commune, elle y est distante de 03 Km.

1.1. L'habitant et l'habitat

Cette mechta est considérée comme la plus grande de la commune, elle comprend 1570 habitants qui se répartissent en cinq regroupements.

Cette mechta est caractérisée par l'habitat moderne, cependant on note la présence d'anciennes habitations plus ou moins précaire.

1.2. L'agriculture

L'élevage bovin constitue la principale activité de la mechta, on y trouve 335 têtes de bétail soit 20% de la totalité du troupeau au niveau de la commune avec une majorité de bêtes à viande.

La culture maraîchère couvre 14 ha soit 63% de la superficie exploitée par cette activité au niveau de la commune. Cette superficie se trouve sur la rive de oued Djen-Djen. La mechta comprend une oliveraie de 04,5 ha soit 01,12% de la superficie totale réservée à cette activité sur la commune. La mechta comprend aussi 20 puits.

Tableau n°15: les principales activités agricoles au mechta

Olivier (h)	Bovine (tête)	Ovine (tête)	Caprine (tête)	Ruche	Poulailler (unité)
04.50	335	25	/	210	01

Source : RGA 2001 + bureau de l'agriculture de la commune

1.3 Les métiers et le commerce

L'activité commerciale de la mechta est représentée par 04 cafés et 05 épiciers d'alimentation générale.

1.4. Les routes et le transport

La mechta est traversée par la route qui la relie à d'autres mechtas, son revêtement est programmé dans le cadre du PCD pour l'année 2004, la mechta dispose aussi 03 autres routes.

Toutes ces routes sont en très mauvais état, elles ont besoin d'être aménagées.

En ce qui concerne le transport, tous les véhicules à destination du siège de la commune passent par le Nord de la mechta, en plus 10 véhicules de transport en commun démarrent de la mechta en direction de Taher, ce qui facilite le déplacement de ses habitants.

1.5. L'eau potable

Les habitants sont approvisionnés en eau potable deux fois par semaine à partir du réseau communal, On y trouve également des fontaines publiques qui répondent aux besoins en eau de la population de la mechta.

1.6. L'assainissement

La mechta dispose d'un réseau d'assainissement qui couvre une grande partie de la mechta à l'exception des maisons du groupement isolé, ainsi que toutes celles situées en dessous du niveau de la route principale.

1.7. Les équipements

Sur le territoire de la mechta, on trouve

- une école fondamentale pour le premier et le deuxième palier, qui comprend 05 salles de cours. Actuellement 156 élèves y sont scolarisés réparties en 06 classes pédagogiques. En ce qui concerne le troisième palier, les élèves sont scolarisés au collège rattaché à la commune de Taher.
- une salle de soins qui assure les soins de base.

1.8. Liste des infrastructures proposées lors du balayage systématique effectué par l'A.A.D.L. (agence de développement local)

Le travail était basé sur le contact direct avec les habitants dans leurs lieux de résidence à l'aide des réunions de sensibilisation et de consultation organisées avec eux. Les habitants ont été conviés pour écouter leurs doléances et préoccupations. Les citoyens ont montraient leur disposition à participer à la mise en oeuvre des opérations et leur entretien afin de garantir la pérennité des services qu'offriront ces infrastructures.

Nom des mechtas	Actions proposées Classement par ordre de priorité
	<ol style="list-style-type: none">1. Aménagement d'une piste sur 01,2km2. Achèvement de la mosquée.3. Aménagement d'une piste sur 0.8km4. Aménagement d'une aire de sport

1.8.1. Les Actions proposées et consolidées à l'issue du premier atelier participatif

Nom de mechtas	Actions proposées (Classement par ordre de priorité)	Observations
	<ol style="list-style-type: none">1. Aménagement de la piste sur 01.2km.2. Achèvement de la mosquée.3. Aménagement d'une piste sur 0.75km.4. Aménagement d'une aire de sport<ul style="list-style-type: none">• addition de deux nouvelles propositions :5. Aménagement de la piste sur 01.2 km.6. Réalisation d'une cantine scolaire.	

1.8.2 Liste définitive des actions retenues pour réalisation
(à l' issue du deuxième atelier)

Mechta	Opération	Coût M.Da	Délai (mois)	Obs
	1. Aménagement de la piste sur 01,2km.	04	03	-projet évident
	2. Achèvement de la mosquée.	03.3	06	
Total	21	64.57		

1.8.3. Les projets évidents

MECHTA	OPERATION	COUT MDA
	Aménagement de la piste sur 01,2km	04.00
Total		19.37

1.8.4. les opérations de substitution

<u>MECHTA</u>	OPERATION	COUT MDA
	- Aménagement de la piste sur 0.5 km	01.50

II - Analyse des résultats de l'enquête auprès des chefs de ménages :

Introduction :

La connaissance de l'espace dans lequel vit une communauté constitue l'une des démarches les plus importantes du processus de connaissance du milieu et d'une certaine manière, elle apparaît comme l'une des principales «clés» d'entrée dans l'univers social d'une communauté. Les méthodes de connaissances de la communauté et de son milieu ont ainsi une valeur stratégique quant il s'agit d'aborder des communautés rurales généralement très renfermées, et c'est dans cette optique que s'inscrit l'étude menée par l'institut national de la vulgarisation agricole auprès de cette communauté.

Objectifs de l'enquête

Le traitement de l'enquête par questionnaire permet de :

- Comprendre l'organisation sociale et spatiale de la communauté ;
- D'acquérir une connaissance sur les groupes existants et notamment de déterminer « leur poids économique » au sein de la communauté ;
- De comprendre les types d'occupation des sols et les droits d'usage sur la terre ;
- De fournir les éléments nécessaires à un premier diagnostic sur la situation économique des familles selon l'importance de leurs moyens de production , les biens en capital (équipement agricole, habitat, cheptel...) et les sources de revenus hors agriculture ;
- De mieux faire connaître leur situation globale aux populations lorsque les informations traitées leur sont restituées.

2.1 - Caractéristiques socioéconomiques de la population enquêtée

Tableau 1 : Caractéristiques socioéconomiques des ménages

Lignages	Nbre de lignage	NbreTotal de ménages	%Total. ménages	Membres (total)	% popul. T	Ressources des ménages									
						SUP. EXPLO	% SAU TOTALE		Bovins	% membre	Ovins	%membre	Api	% membre	Matériel Agricole
8 ménages	2	16	38.09	119	36.50	32.20	37.05	0.27ha	55	0.46	37	0.31			1TR ,Iremorque, 1 VL
3 à 4 ménages	3	10	23.80	67	20.55	21	24.16	0.31	52	0.78	14	0.21	10	0.15	2 TR, 1VL
2 ménages	3	6	14.29	33	10.12	10.40	11.96	0.32	18	0.55	6	0.30	11	0.33	1TR
1 ménage	10	10	23.80	107	32.82	23.32	26.83	0.22	52	0.49	3	0.03	6	0.06	
TOTAL	18	42	99.98	326	99.99	86.92			177		60		27		4TR 1remorque 2 VL

2.2 - Ressources des Ménages.

Du point de vue des potentialités nous relevons que les principales ressources de ces lignages sont très faibles, du fait que, rendues à l'individu de chaque lignage, elles restent insignifiantes. En effet le ratio en terre exploitée ne dépasse guère les **0,31/Ha** par membre.

Cette tendance se vérifie également quant à la possession du cheptel, où le ratio est de 0.46 à 0.78 tête par membre du groupe pour les bovins, et 0.21 à 0.31 pour les ovins, alors que pour l'apiculture ce ratio serait de l'ordre de 0.05 à 0.03 ruche/ membre de ménage.

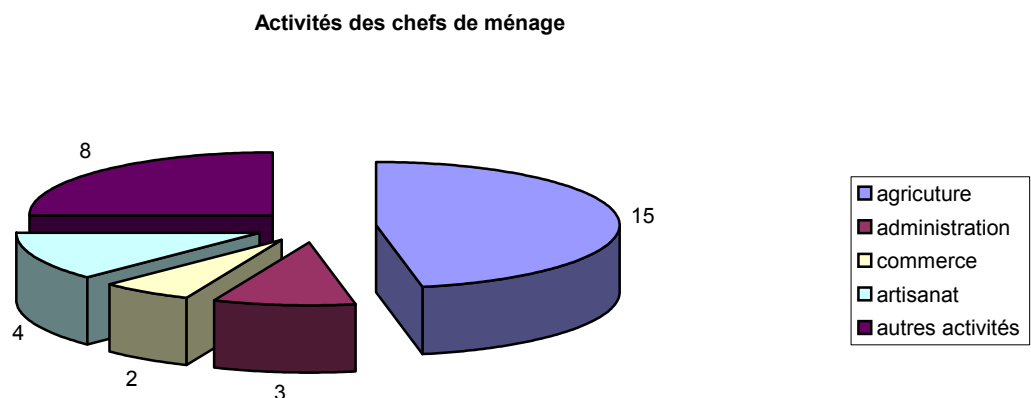
L'hypothèse d'un flux migratoire des populations lors des événements qu'a connu le pays et qui a participé à la paupérisation des populations rurales, pourrait être vérifiée lors des discussions de groupes.

Par ailleurs la détention de cinq tracteurs et l'absence de matériel aratoire, montre que ce matériel est utilisé pour le transport de marchandises.

En effet le morcellement et l'éparpillement des terres n'incitent pas à la mécanisation, ce qui pourrait expliquer l'utilisation des tracteurs à des fins non agricoles

2.3 - Activités exercées par les chefs de ménage :

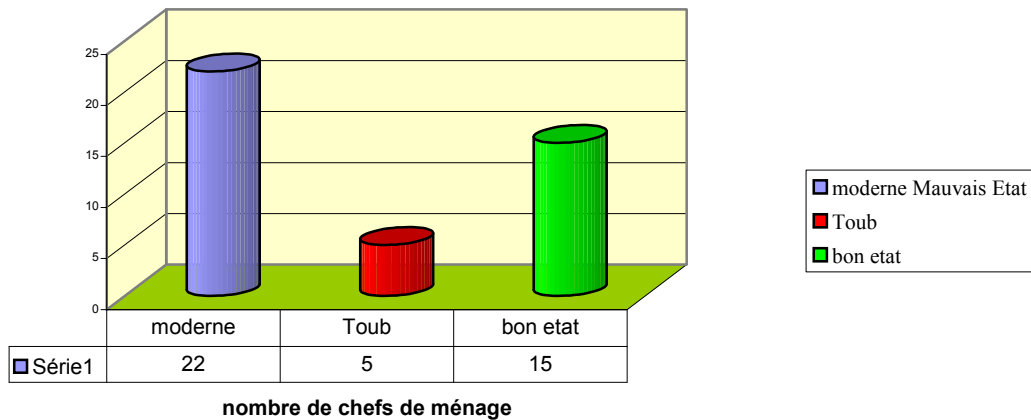
L'agriculture constitue la principale activité génératrice de revenu pour la majorité des chefs de ménage (15). Les autres activités exercées (9 métiers différents) montrent l'importance des occupations journalières (maçon, cuisinier, ouvrier agricole....) soit 19,04% et que l'artisanat occupe 04 chefs de ménage soit 9,52% .L'administration et le commerce ne procurent quant à eux, que de faibles taux d'emplois.



2.4 - Etat de l'habitat :

Les réponses à cette question montrent que l'état de l'habitat est jugé satisfaisant par la majorité des chefs de ménage car seuls cinq (05) d'entre eux déclarent habiter dans des maisons construites en matériaux traditionnels (Toub).

Etat de l'habitat vu par les chefs de ménage

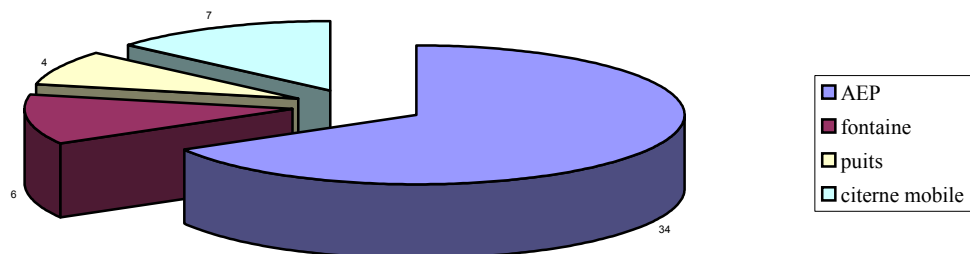


2.5 - Sources d’approvisionnement en eau potable :

L’enquête a révélé que la majorité des foyers sont alimentés en eau potable, ceux qui s’approvisionnent en citerne sont ceux qui habitent des endroits isolés loin de la conduite principale d’AEP.(07 ménages)

Par ailleurs, la commune a aménagé des fontaines au niveau du douar afin de permettre à la population de s’approvisionner en eau durant les jours de non activité du réseau d’AEP. L’approvisionnement en eau à partir des fontaines est confié aux chefs de ménages et aux

Les sources d'approvisionnement en eau potable



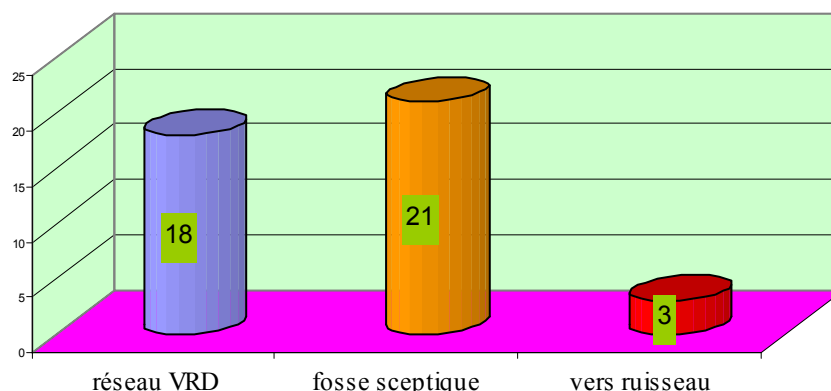
garçons.

2.6 - Déversement des eaux usées :

Malgré la présence d’un réseau d’assainissement, la proportion de foyers déversant leurs eaux usées dans des fosses septiques est toujours assez importante. En effet **21** ménages déclarent déverser leurs eaux usées dans des fosses septiques et **3** le font carrément dans l’oued, ce qui pose un problème de pollution de l’environnement.

Les ordures ménagères sont, elles aussi jetées, dans le lit de l’oued, ce qui pourrait avoir des incidences négatives sur les eaux de ruissellement.

**Lieux de déversement des eaux usées
(nombre de chefs de ménage)**



2.7 – Statut juridique des terres

Il est communément admis que dans les zones montagneuses les superficies sont réduites et se situent sur des terrains accidentés ce qui est confirmé par les résultats de l'enquête menée auprès des 42 ménages dont les superficies sont trop souvent comptabilisées au mètre carré. L'exploitation en indivision des terres sur 23,50 ha rendrait encore plus difficile toute opération d'intensification et réduirait davantage la superficie exploitée par chaque membre.

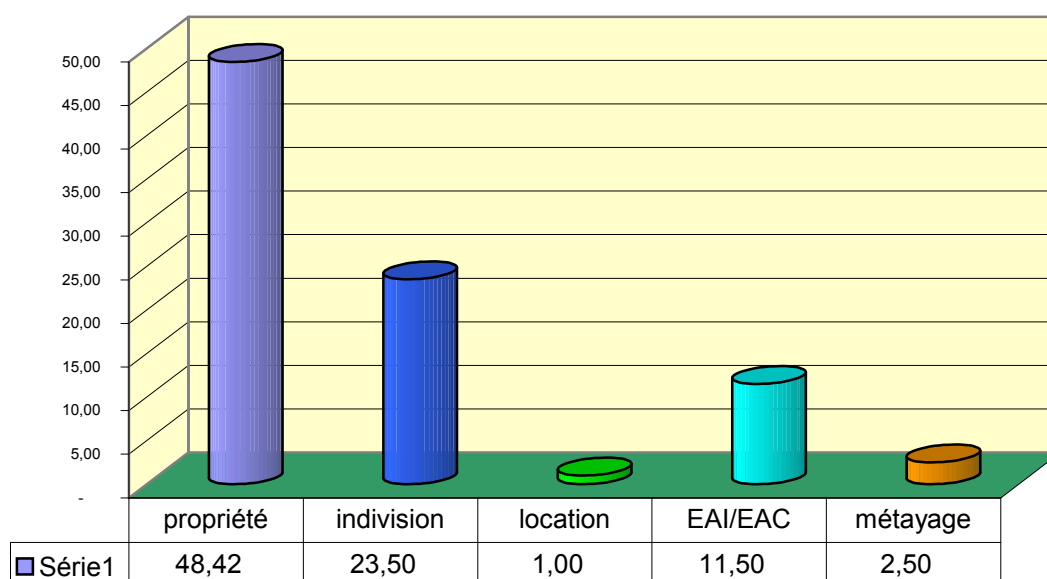
La superficie totale détenue par ces ménages est de l'ordre de **86,92** hectares, dont **58,92** ha sont exploités, soit **67%** seulement de la superficie totale. La superficie irriguée représente **23,76 %** de la SAU.

Chaque citoyen de la communauté enquêtée disposerait ainsi de 0,26 ha, ce qui semble très dérisoire lorsqu'on sait que la majorité des terres sont situées sur des pentes très difficiles d'accès. Calculé sur la base de la SAU, ce ratio serait de 0,18 ha / Individu.

Tableau 2 : Statut juridique des terres :

Statut	Nombre	Sup. Total ha	OBS
Propriétaire	28	48,42	La majorité (18) possède entre 1 et 2,5 ha
Indivision	08	23,50	3 possèdent entre 0,5 et 2 h et 03 autres ont 3 ha chacun.
Location	01	01	
Métayage	01	02,50	
EAC/ EAI	04	11,50	3 ont entre 1 et 2,5 ha et un autre possède 6 ha
Total	42	86,92	

statut juridique des terres (en ha)



2.8 - Le matériel agricole :

La communauté enquêtée dispose de 04 tracteurs, de deux remorques et de deux véhicules utilitaires de type 404 bâchée mais nous constatons l'absence de matériel aratoire pour les travaux du sol ; Ceci s'explique par le relief des terres exploitées dont la majorité est située en pente ou en terrain accidenté donc inaccessible aux tracteurs et par leur morcellement ce qui laisse supposer que ce matériel est utilisé dans d'autres activités telles que le transport.

2.9 - Bâtiments d'élevage :

Les données tirées du traitement des questionnaires ne permettent pas d'identifier avec exactitude le nombre et les capacités des bâtiments d'élevage, notamment pour l'aviculture.

Les données du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) indiquent que la Communauté dispose de 17 petites étables de type traditionnel et d'un poulailler.

La prédominance de l'élevage bovin laisse supposer que les 17 étables sont effectivement exploitées.

2.10 - Les productions végétales :

Les principales spéculations pratiquées sont :

Le blé / Orge	8,31 ha
L'avoine	3,52
La pomme de terre	1,68
La tomate	1,00
L'ail et l'oignon	4,99
Autres cultures maraîchères	4,96

Olivier

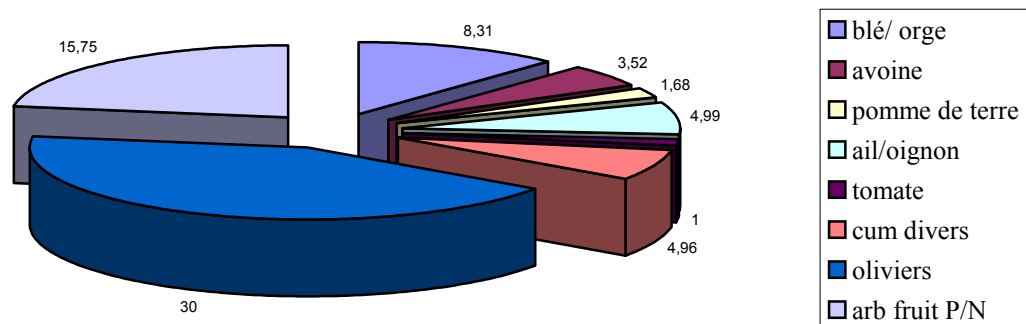
306 arbres, soit environ **30 ha (calculé par nous même sur la base d'une densité de plantation de 10x10)**

Arbres à pépins et noyaux

15,75 ha et 680 arbres.

Les rendements obtenus sont généralement moyens eu égard au mode d'exploitation des terres et aux moyens de production dont dispose la communauté.

Répartition des cultures pratiquées par hectare

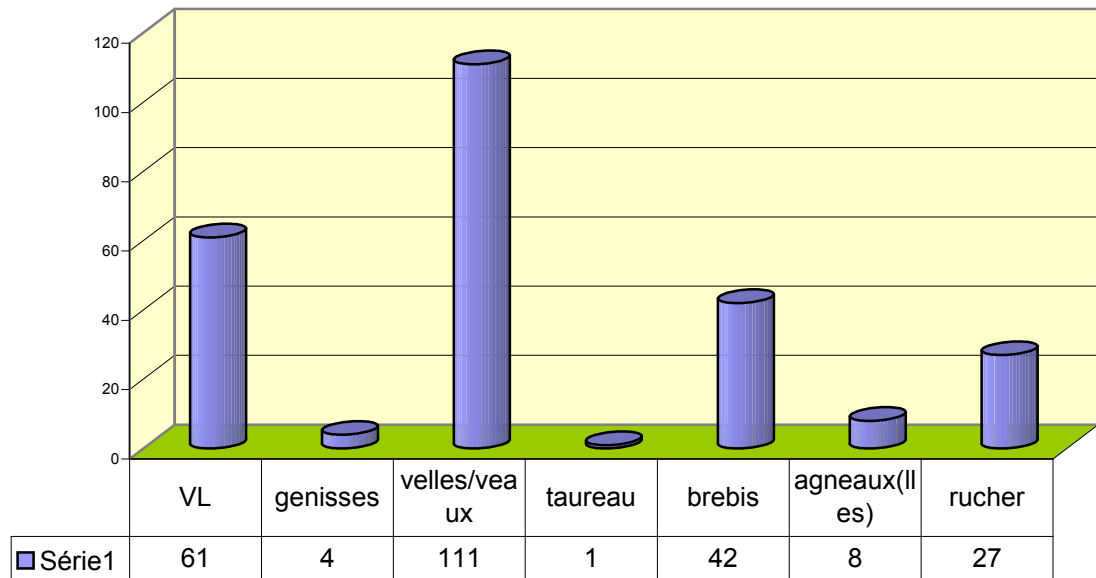


2.11 - Les productions animales :

Les productions animales surtout bovine et ovine, constitueraient une source de revenus substantiels qu'il faudrait développer et améliorer notamment du point de vue de la conduite zootechnique.

Il est à noter que la production journalière de lait est de 291 litres, soit environ 4.61 litres de lait par vache et par jour.

Effectif des animaux d'élevage



2.12 - Structure et taille des élevages :

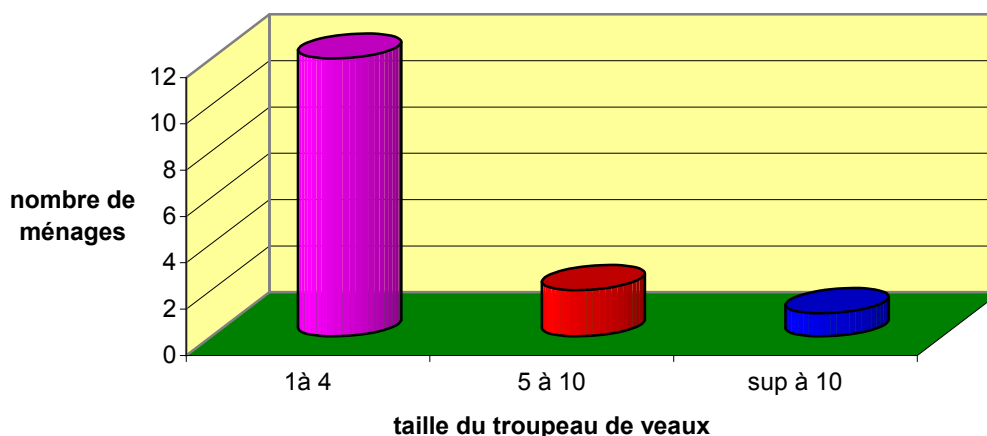
Elle restent dominées par l'élevage bovin qui comptabilise à lui seul 177 têtes, dont 1 taureau et 61 vaches laitières, le reste est constitué de 04 génisses et 111 veaux et velles, ce qui laisse supposer que le cheptel est destiné à l'engraissement.

L'élevage ovin avec 60 têtes dont 42 brebis et 18 agneaux et agnelles, serait au côté de l'élevage bovin, une source de revenu non négligeable pour la communauté ; alors que les petits élevages, sont réduits semble t'il à l'apiculture dont on comptabilise 27 ruches qui produisent 22 litres de miel par an.

La taille des troupeaux est liée à la destination du produit, en effet les chefs de ménage qui disposent d'une à deux vaches laitières font généralement de l'autoconsommation, comparativement aux ménages disposant de plus de trois vaches et qui commercialisent une partie de la production laitière.

Certains ménages semblent se spécialiser dans l'engraissement des veaux pour la commercialisation. Le nombre de veaux détenus par ces ménages varie entre 3 et 20 têtes

taille du troupeau de veaux à l'engraissement detenu par les ménages



L'élevage ovin est constitué de 18 agneaux et agnelles et de 42 brebis il est pratiqué dans un but commercial.

2.13 - Destination de la production végétale:

L'analyse de ce paramètre confirme l'hypothèse de l'autoconsommation ; En effet, **80%** de la production est destinée à satisfaire les besoins des ménages le reste est partagé entre le marché l'alimentation du cheptel (surtout pour l'orge) et la semence, dont la part réservée n'excède pas dans les meilleurs des cas 15%.

La production de l'avoine est destinée entièrement à l'alimentation du cheptel, ce qui laisse supposer que les enquêteurs au lieu d'inscrire vesce-avoine, ont repris intégralement les déclarations des enquêtés sans tenter de vérifier.

Les ventes semblent toucher surtout certaines cultures maraîchères, telles que l'ail, l'oignon, la pomme de terre et la tomate ainsi qu'une partie des produits arboricoles et oléicoles.

2.15 - Destination des productions animales :

Contrairement aux productions végétales réservées à plus de 80% à l'autoconsommation, les productions animales participent d'une façon significative à l'amélioration des revenus des ménages, puisque le taux de commercialisation de ces productions est assez élevé ; En effet le lait est commercialisé à plus de 80% pour 6 éleveurs et entre 50 et 70% pour 5 éleveurs. Seuls 2 éleveurs déclarent ne vendre que 20% de la production alors que les veaux sont destinés à la vente à 100% pour 17 éleveurs et à 80% pour deux chefs de ménage tandis que pour l'élevage ovin, les agneaux sont vendus dans des proportions variant entre 80 et 100% pour 7 chefs de ménage (02 le font à 80%, le reste à 100%)

2.16 - la contribution des productions végétales et animales aux revenus des ménages :

Hormis les commerçants, les retraités et ceux exerçant des activités artisanales ou travaillant comme ouvriers journaliers ou fonctionnaires, la majorité de la population vit des activités

liées à l'agriculture dont les revenus générés participent entre 50 et 100% à la couverture des besoins des foyers.

En effet, 25 chefs de ménage déclarent que l'activité agricole y compris les élevages, participe à 100% aux besoins du ménage, 5 autres estiment qu'elle n'intervient qu'entre 60 et 90% et 5 autres pensent que les revenus générés par l'agriculture et l'élevage ne couvrent que 20 à 50% des besoins des ménages.

Dans le cas d'une bonne campagne agricole le surplus éventuel est investi, selon les ménages dans des proportions comprises entre 60 et 80% pour 3 chefs de ménage et 20 à 50% pour 5 chefs de ménage.

L'épargne quant à elle, est pratiquée par 7 personnes. Le taux varie entre 10 et 50% (4 personnes épargnent entre 10 et 20 % et 3 entre 30 et 50%). Cette ressource serait destinée à couvrir :

- Les dépenses imprévues pour 4 chefs de ménage.
- A l'investissement pour 3 chefs de ménage.
- 4 chefs de ménage estiment qu'elle est destinée aux enfants et au remboursement des dettes (2 réponses pour chaque cas).

2.17 – niveau d'information par rapport aux formes de financement et d'aides étatiques :

Sur ce volet la population semble être bien informée, puisque 29 chefs de ménage, soit 69,05% connaissent les formes de financement et d'aides étatiques

Les formes de financement les plus sollicitées par la communauté sont les crédits bancaires pour 16 chefs de ménage et le FNRDA pour 13 autres, soit 69% de l'échantillon enquêté. Alors que 09 chefs de ménage optent pour l'entraide et le crédit informel.

En outre, le dépouillement des questionnaires a révélé que 12 chefs de ménage ont déjà bénéficié d'une aide de l'état. Elles concernent surtout le volet de l'habitat rural dont auraient bénéficié 10 ménages et que deux chefs de ménage adhérents au PNDAR ont bénéficié du FNDRA.

Cependant, l'accès aux crédits accordés par l'état est jugé assez difficile par la majorité de la population enquêtée, ceci s'explique par le mode d'exploitation des terres et notamment la difficulté pour ces populations d'apporter les garanties nécessaires demandées par les banques.

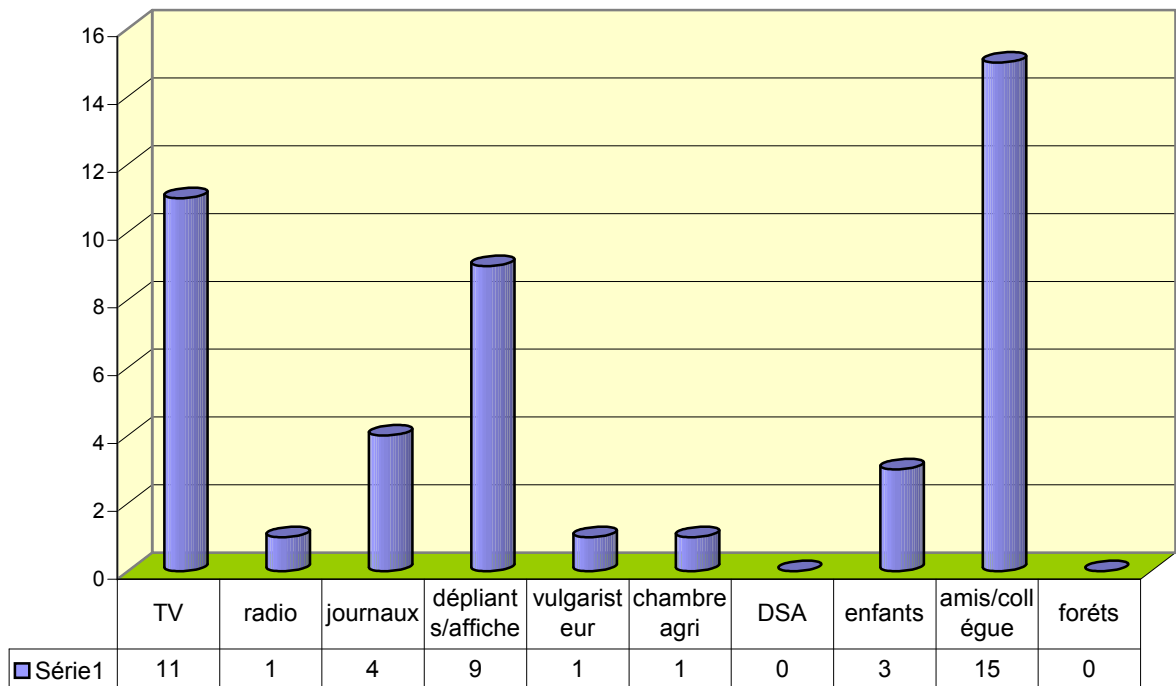
2.18 - Les moyens et sources d'information :

Les moyens d'information ou canaux dont disposent les membres de cette communauté sont :

- La radio pour 1 chef de ménage
- La télévision pour 06 autres
- 17 Chefs de ménage utilisent deux canaux et 11 autres utilisent trois canaux

Les sources d'information paraissent diversifiées et dépendent surtout de la mobilité des membres de la population enquêtée ; en effet nous relevons que 16 chefs de ménage s'informent régulièrement auprès de deux à quatre sources tandis que 20 autres n'ont recours qu'à une seule source.

Les sources d'information des villageois



2.19 - Les visites des agents de développement :

La prédominance des élevages est la raison principale quant aux visites régulières effectuées par les vétérinaires, du fait que 15/17 chefs de ménages éleveurs ou 88,23% reçoivent régulièrement la visite de cet agent.

Par contre les visites des agents de l'APC et ceux des forêts sont conjoncturelles, nous relevons 7 réponses relatives aux visites des agents de la mairie soit 16,66% et 04 visites des agents forestiers soit 9,52%.

2.20 - Connaissance des structures de développement :

La connaissance des structures de développement semble concerner en premier lieu l'APC, avec 18 réponses, viennent ensuite les services des forêts avec deux réponses, puis l'agriculture, l'hydraulique avec une réponse chacune.

Par ailleurs certaines réponses laissent apparaître qu'une minorité de la population enquêtée connaît au moins trois structures de développement, (8 réponses).

La lecture de ces données, montre que les chefs de ménage connaissent réellement les services existants au sein de l'APC du fait, de leurs déplacements fréquents vers cette structure communale mais, avouent que les visites sur le terrain des agents de cette entité ne sont pas régulières.

2.21 - Connaissance des programmes de développement et des formules de financement :

La majorité des enquêtés déclarent connaître les programmes de développement élaborés par les structures étatiques (27/42 ou 64,29%) toutefois, 15/42 ou 35,72% affirment que c'est par le canal des amis ou des collègues, qu'ils ont eu connaissance de ces programmes, tandis que 11 autres chefs de ménage ou 26,19% déclarent connaître ces programmes par le biais de la télévision et 1 seul par le canal de la radio.

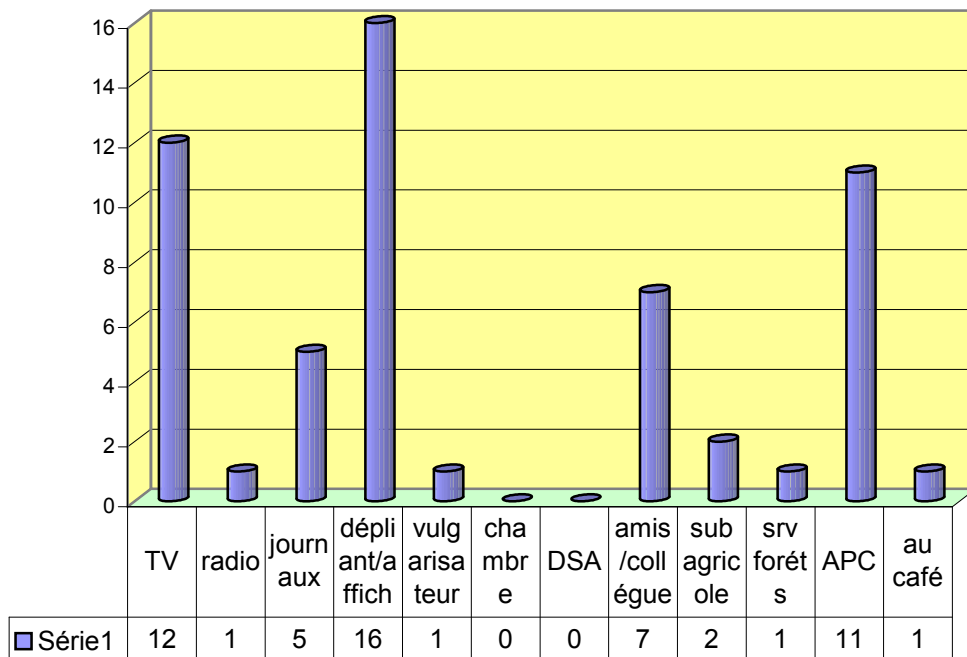
A la question relative au degré d'information sur les formules de financement existantes, il apparaît que la majorité des chefs de ménage sont peu ou pas du tout informés sur les modalités de financement (36/42 ou 85,72%).

2.22 - Canal d'information préféré pour l'accès aux crédits et soutien de l'Etat :

Les chefs de ménage dont les enfants sont instruits préfèrent les supports écrits quant à l'accès aux informations relatives aux crédits et aux soutiens accordés par l'Etat. Ils expliquent ce choix par le détail des informations qu'ils contiennent.

La télévision constitue pour 12 autres chefs de ménage (28,57%), un autre canal préféré au même titre que les services de l'APC avec 11 ou 26,19%. Ces indicateurs confirment la tendance au recul de la radio comme principal canal d'information en milieu rural, où d'autres moyens d'information sont utilisés, tels que le journal pour 4 chefs de ménage..

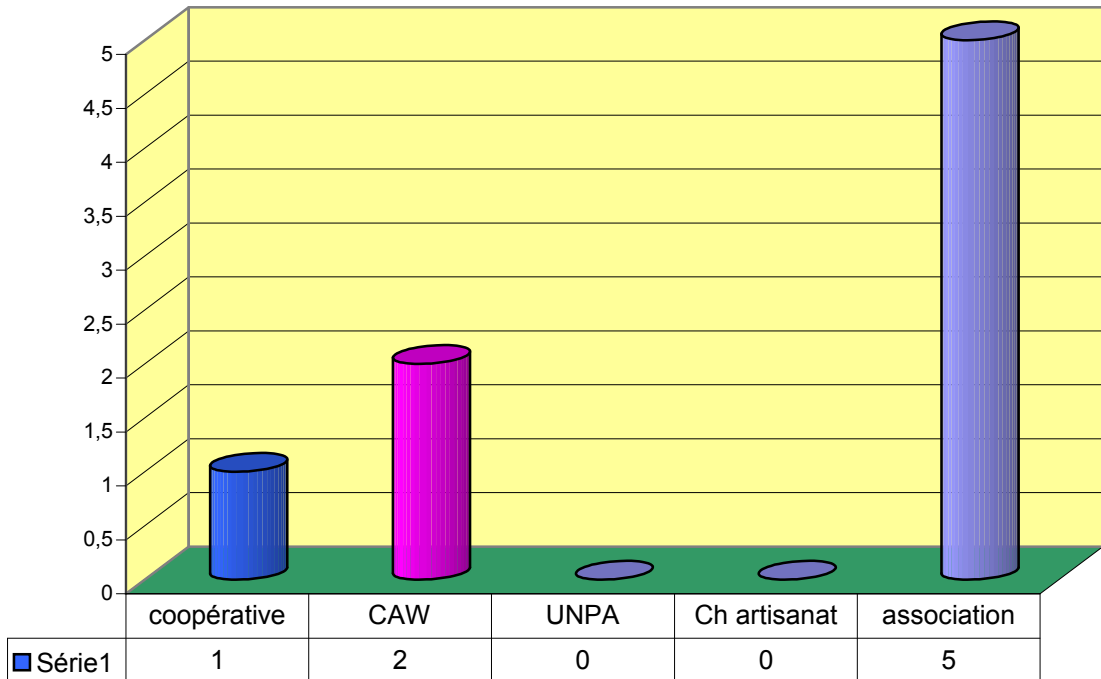
**le canal préféré par les chefs de ménage pour être informé
(en nombre de réponses)**



2.23 - L'adhésion aux organisations socioprofessionnelles :

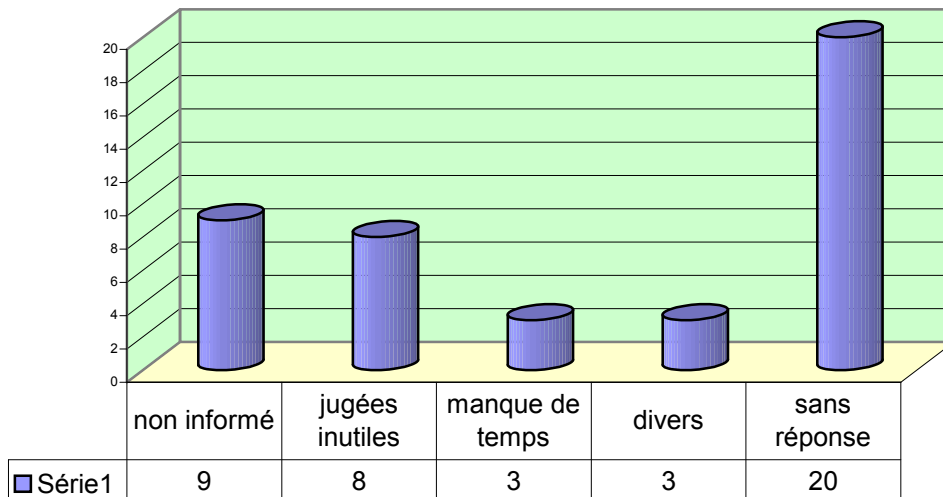
L'adhésion aux organisations socioprofessionnelles ne semble pas constituer une préoccupation majeure chez la population enquêtée, puisque seules 8 personnes sont adhérentes à ce genre d'organisation.

Adhésion aux organisations socio professionnelles



Les causes citées sont liées à la méconnaissance et à l'inutilité de ces organisations (17 réponses).

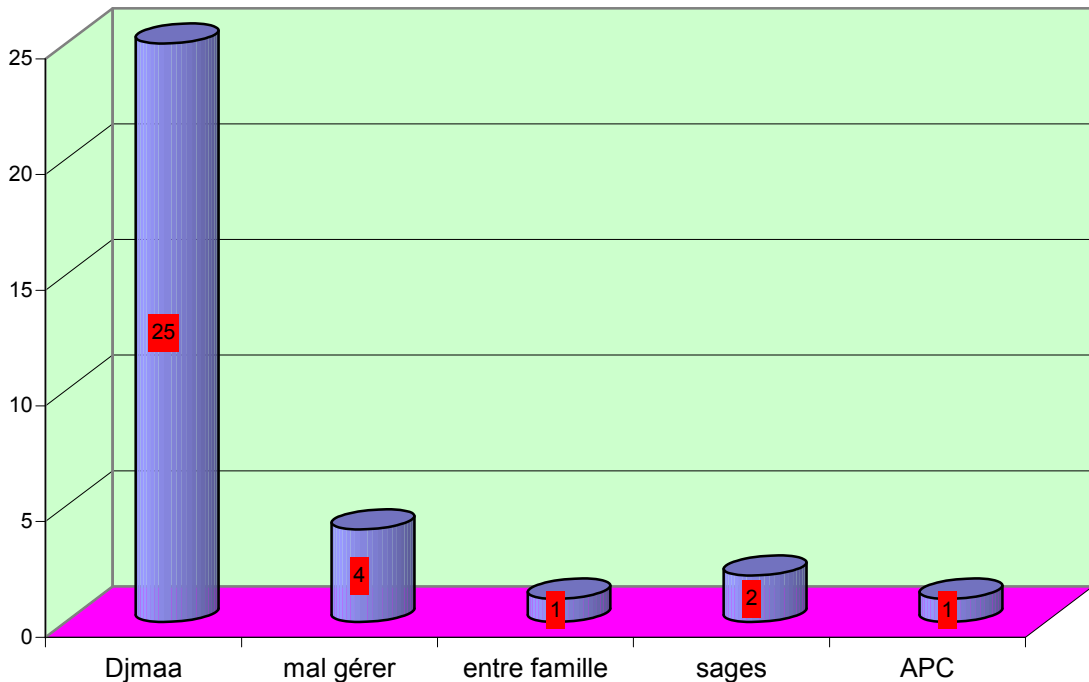
Raisons de la non adhésion aux organisations socioprofessionnelles



2.24 - Gestion des problèmes de la communauté

L'organisation traditionnelle de la société algérienne semble trouver à travers les réponses des enquêtés toute sa plénitude, en effet la DJEMAA, semble jouir de la confiance de la communauté, puisque 25 membres déclarent que la Djemaa est l'instance de règlement des conflits éventuels pouvant surgir au sein de la communauté, les autres organisations ne semblent pas jouir de la crédibilité nécessaire.

Instances de règlements des conflits



La participation aux réunions de la DJEMAA est par coutume, réservée aux vieux et aux plus sages de la communauté et c'est dans cette optique que 17 personnes seulement affirment assister régulièrement aux réunions tenues par les membres de cette « instance ».

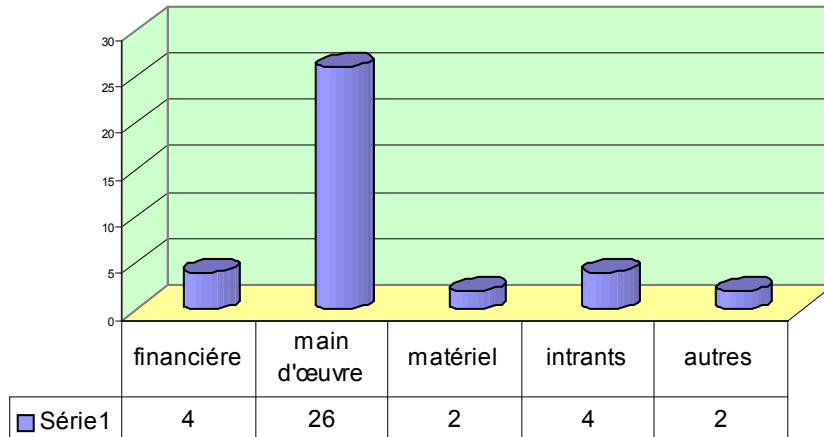
L'esprit de solidarité caractérisant les populations rurales, apparaît à travers les activités menées en commun et qui concernent l'auto construction, l'aménagement et l'entretien des lieux du culte, le cimetière, la route pour 31 personnes qui affirment participer régulièrement à ce genre de « volontariat ».

2.25 - Participation éventuelle à la formulation d'un projet de développement communautaire :

Conscients de l'état de leur Mechta, la majorité des chefs de ménage, (38 soit 90.48%) de l'échantillon enquêté émettent le vœu de participer à la formulation d'un projet de développement touchant leur localité par des propositions concrètes.

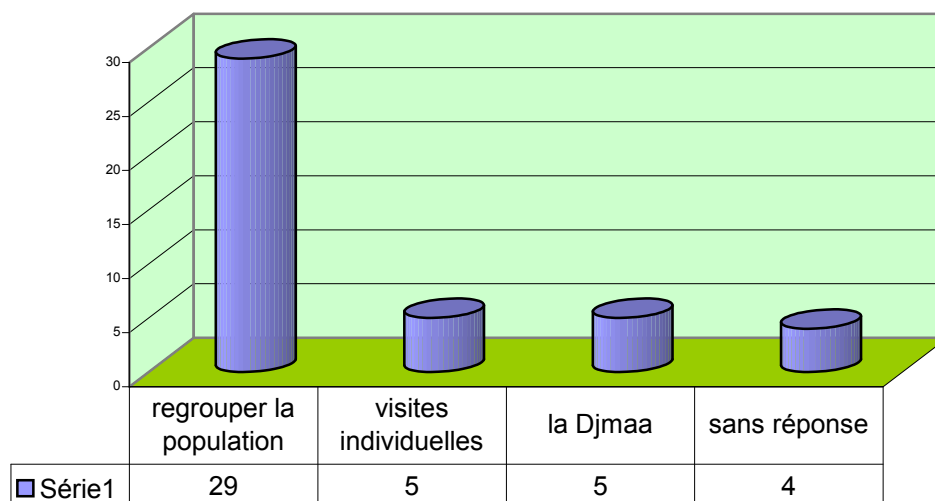
A cet effet les amis et la DJEMAA semblent être les premières structures, au sein desquelles se discuteraient tout projet de développement communautaires ; par contre l'agent de développement, détenteur des informations et de conseils représenterait la deuxième structure avec laquelle la communauté discuterait le projet.

La forme de participation des chefs de ménages aux projets individuels



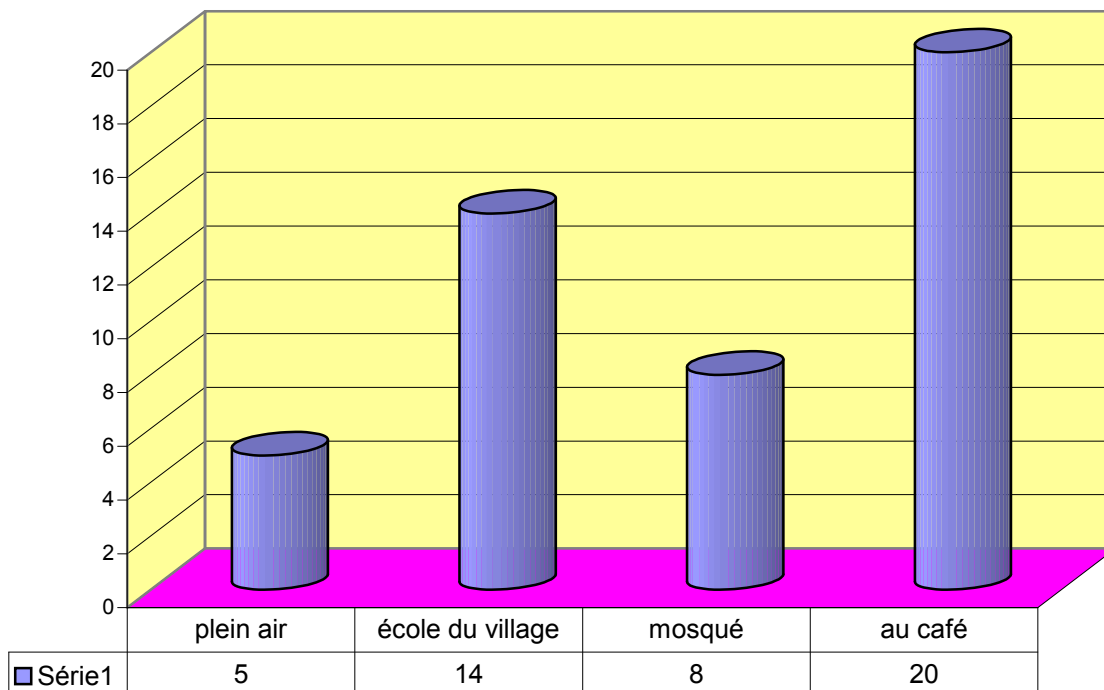
Les discussions entre les membres de la communauté seraient la meilleure manière de les faire participer à toute formulation de projet de développement communautaire. En effet 29 personnes enquêtées optent pour le regroupement de la population.

La manière avec laquelle le projet de développement doit être formulé



L'endroit préféré pour ce regroupement serait le café pour 20 réponses et l'école pour 14 autres.

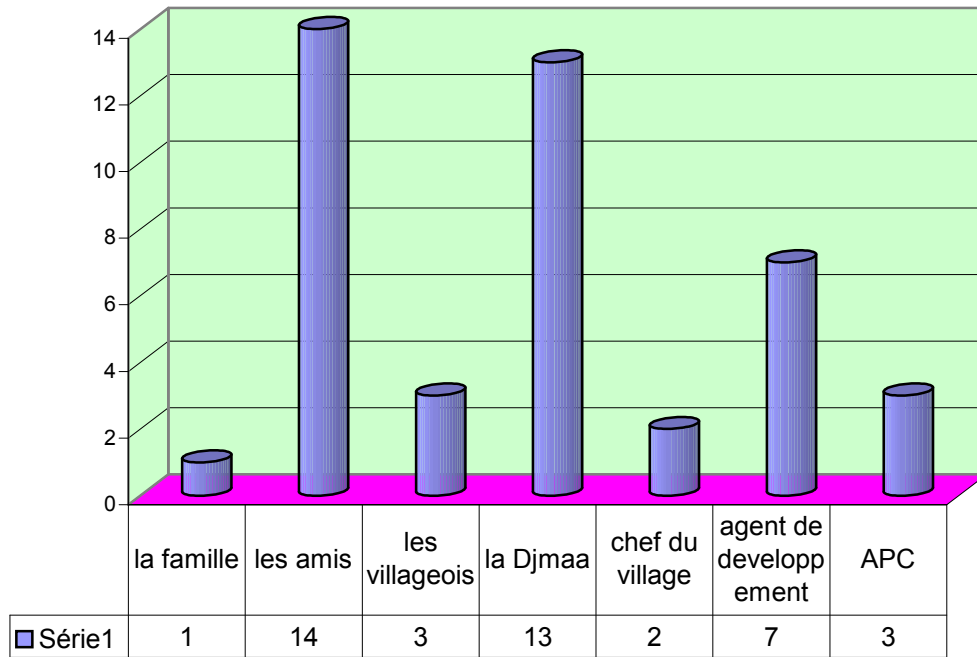
lieu préféré pour regrouper les hommes du village



2.26 - Structures avec lesquelles les chefs de ménages désirent discuter sur les actions de développement de la communauté :

Les chefs de ménage souhaitent discuter des projets de développement de la communauté, avec en premier lieu les amis et la Djamaa. Ceci peut démontrer un certain degré de consensus au sein de la communauté et qu'à l'opposé, le chef du village et l'APC ne semblent pas être des interlocuteurs privilégiés.

Structures avec lesquelles les chefs de ménage désirent discuter sur les actions de développement de la communauté



2.27 - ATTENTES ET PERSPECTIVES

L'hypothèse sur les potentialités naturelles, relevée dans la première partie de l'analyse, est confirmée par le nombre de chefs de ménage qui pensent qu'il y a des opportunités de développement de la localité (37/42) ce qui représente 88,10 % de la population.

Les activités que souhaitent développer la population sont généralement des activités agricoles.

Ainsi la participation de la population aux projets de développement notamment individuels semble être réduite à la force de travail et que l'attachement à la terre natale est confirmé par les 34 chefs de ménage qui ne souhaitent pas quitter le Douar.

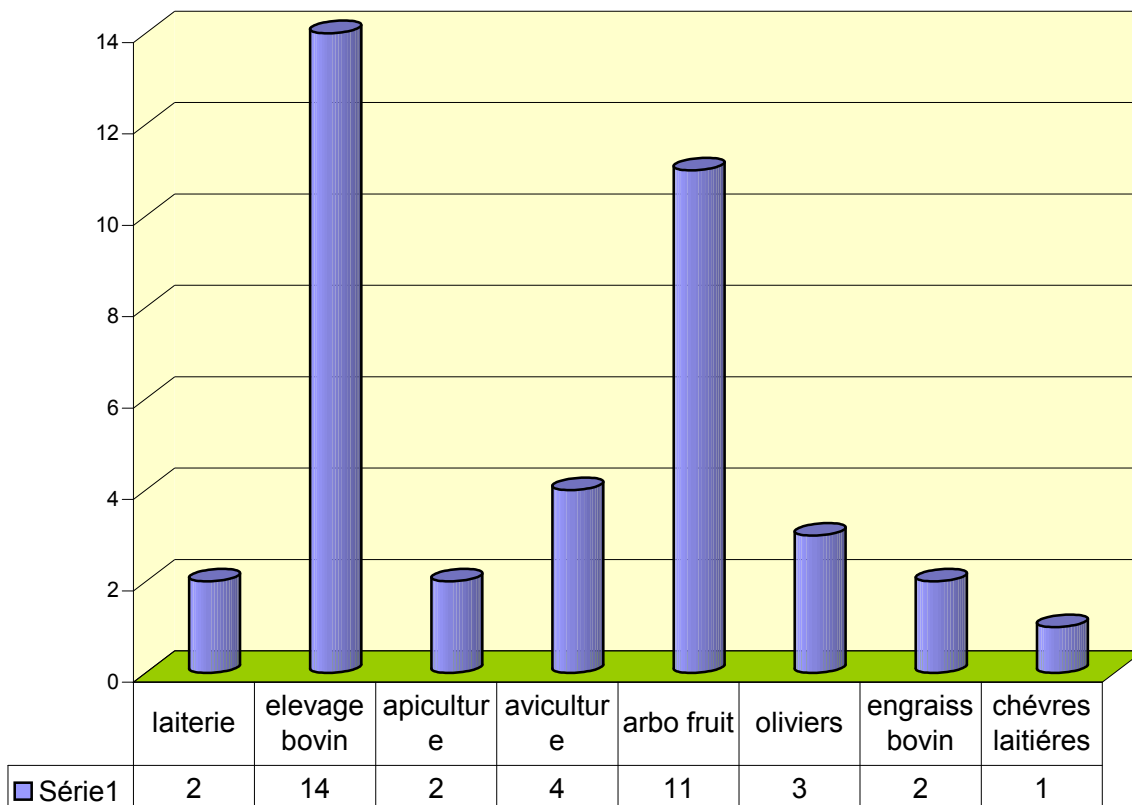
2.28 - Activités à développer :

Les activités que souhaitent développer les chefs de ménage sont synthétisées dans le graphe qui suit, où apparaît nettement la tendance vers l'élevage bovin (14 réponses) puis l'arboriculture fruitière (11 réponses).

En outre, la localité semble disposer de potentialités naturelles à même de permettre le développement de l'élevage, notamment bovin, puisque 14 chefs de ménage souhaitent développer ce type d'élevage, par contre l'apiculture et l'aviculture ne sont pas attractifs, en

effet 6 chefs de ménage seulement souhaitent ce type d'élevage (02 pour l'apiculture et 04 pour l'aviculture).

**activités ou projets que souhaitent développer les chefs de ménage
(en nombre de réponses)**



III : Analyse de l'enquête auprès des femmes :

Introduction :

La première partie de l'étude a été consacrée à la connaissance des ménages dans leur globalité, dans cette partie nous tenterons d'apporter un éclairage sur le rôle de la femme en tant qu'acteur du développement rural, pour ce faire un échantillon aléatoire de 46 femmes a été enquêté.

3.1 - Age et niveau d'instruction :

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir que l'âge de l'échantillon des femmes enquêtées est compris entre 20 et plus de 60 ans, avec une prédominance de femmes âgées entre 50-59 ans, représentant 30,43% de la population objet de l'étude. Par contre celles dont l'âge est compris entre 20-29 ans et 30-39 ans ne représentent que 11% de l'échantillon (pour chacune des 2 catégories).

Tableau n°1 : répartition de la population selon l'âge

Age	20-29	30-39	40-49	50-59	+60	Total
Nombre	11	11	08	14	02	46
%	23,91	23,91	17,39	30,43	4,34	100

Concernant le niveau d'instruction, il ressort du tableau n°2 que 65,21% de la population est analphabète et seulement 6,52 % ont atteint un niveau secondaire.

Tableau n°2 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Analphabète	Primaire	Moyen	Secondaire	Total
nombre	30	7	6	3	46
%	65,21	15,21	13,04	6,52	100

En combinant entre les deux variables (âge et niveau d'instruction) (tableau n°3) une nette corrélation est observée ; en effet, plus l'âge des femmes est avancé plus le taux d'analphabétisme est grand. 52,59% chez les femmes âgées entre 50-59 ans

Les femmes âgées de moins de 30 ans ont toutes suivis une instruction. Le niveau d'instruction est moindre chez les autres catégories d'âge.

Tableau n°3 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Analphabète		Primaire		Moyen		Secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Age										
20-29	0	0	6	54.54	4	36.36	1	9.9	11	23.91
30-39	8	72.72	0	0	1	9.9	2	18.18	11	23.91
40-49	7	87.5	0	0	1	12.5	0	0	8	17.39
50-59	13	92.85	1	7.14	0	0	0	0	14	30.43
+60	2	100	0	0	0	0	0	0	2	4.34
Total	30	65.21	7	15.21	6	13.04	3	6.52	46	100

Dans l'objectif d'essayer de savoir si les femmes analphabètes veulent poursuivre des cours d'alphabétisation, nous avons combiné entre deux variables, l'âge et la disposition à suivre des cours d'alphabétisation, il ressort de cette combinaison (tableau n°4) que 19,56% seulement des femmes enquêtées éprouvent le besoin de s'instruire et 47,82 % des femmes n'éprouvent pas le besoin de suivre des cours d'alphabétisation, ce désintéressement et ce refus sont observés chez les femmes âgées de plus de 40 ans.

Tableau n°4 : répartition de la population par âge et leur disposition à suivre des cours d'alphabétisation

Age	Disposition à suivre l'alphabétisation							
	Oui	%	NON	%	NR	%	TOTAL	%
20-29	1	9,09	4	36,36	6	54,54	11	23,91

30-39	3	27,27	4	36,36	4	36,36	11	23,91
40-49	3	37,5	4	50	1	12,5	8	17,39
50-59	2	14,28	8	57,14	4	28,57	14	30,43
+60	0	0	2	100	0	0	2	4,34
TOTAL	9	19,56	22	47,82	15	32,60	46	100

3.2 - Activités productives

Dans un milieu rural dominé par la petite exploitation morcelée et l'absence quasi-totale d'activités économiques, les activités exercées par les femmes sont généralement liées à l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. Dans notre cas l'agriculture familiale sous forme de jardins potagers occupe 5 femmes, dont 3 sont âgées de moins de 30 ans, l'élevage occupe 6 femmes dont 2 sont âgées de moins de 40 ans et 2 de moins de 60 ans, celles qui s'adonnent en même temps à l'élevage et à l'agriculture sont au nombre de 13 dont 7 sont comprises dans la tranche d'âge 50- 59 ans.

Il apparaît d'après le tableau ci-dessous que les femmes de moins de 30 ans ne s'adonnent que très peu aux activités d'élevage et d'artisanat pratiquées exclusivement par les femmes âgées . Dans ce contexte s'agit-il d'un partage d'activités entre les jeunes et les moins jeunes ? Y'a-t-il des raisons sociales qui empêchent ces femmes à pratiquer des activités d'élevage ?

Tableau n°5 : répartition de la population des femmes selon l'âge et l'activité pratiquée

AGE	Activités Pratiquées												
	agricult ure	%	élevage	%	artisa nat	%	Agr +élev +artis	%	Agriculture + élevage	%	0	%	total
20-29	3	27,27	0	0	0	0	0	0	1	9,09	7	63,63	11
30-39	1	9,9	2	18,18	1	9,9	1	9,9	2	18,18	4	0	11
40-49	0	0	1	12,5	1	12,5	0	0	2	25	4	50	08
50-59	1	7,14	2	14,28	2	14,28	2	14,28	7	50	0	0	14
+60	0	0	1	50	0	0	0	0	1	50	0	0	02
Total	5	10,86	6	13,04	4	8,69	3	6,52	13	28,26	15	32,60	46

En plus des activités domestiques, les femmes enquêtées consacrent beaucoup de temps à des activités génératrices de revenus, mais jamais évaluées. En effet, le tableau ci-dessous (tableau n°6) indique clairement que la majorité des femmes enquêtées (48,38 %) consacrent plus de 6 heures de temps par jour à des activités hors foyer (agriculture, élevage....), et que 32,25 d'entre elles y consacrent entre 3 et 6 heures .

En analysant, le temps consacré à ces activités (plus de 6h) nous relevons que l'agriculture et l'élevage prédominent avec 53,33%

En analysant la relation qui pourrait exister entre l'âge des femmes et le temps consacré aux activités extra domestiques, nous apercevons que les femmes âgées entre 50 et 59 ans sont celles qui consacrent le plus de temps aux activités dans l'exploitation , soit plus de 6 heures par jour.

Les tranches d'âge comprises entre 20-29 ans et 30-39 ans sont prises par des activités ménagères et l'éducation des enfants, ce qui confirme l'existence d'une sorte de division du travail ou bien une répartition des tâches imposées par la culture et les traditions ; cette répartition fait que les plus jeunes femmes restent à la maison et les plus vieilles activent à l'extérieur.

Tableau n°7 : Temps consacré aux activités par rapport à l'âge

Temps consacré au travail	-3h	%	3-6H	%	+6H	%	nr	%	nc	%	TOTAL	%
Age												
20-29	0	0	1	9,09	3	27,27	0	0	7	63,63	11	
30-39	2	18,18	3	27,27	3	27,27	0	0	3	27,27	11	
40-49	1	12,50	1	12,50	2	25	0	0	4	50	8	
50-59	3	21,42	4	28,57	6	42,85	1	7,14	0	0	14	
+60	0	0	1	50	1	50	0	0	0	0	2	
Total	6	13,04	10	21,73	15	32,60	1	2,17	14	30,43	46	

La perception de la pénibilité des activités exercées par les 46 femmes enquêtées diffère d'une catégorie d'âge à une autre ; mais d'une manière générale près de la moitié de l'échantillon croit que l'activité exercée est pénible ; 21 femmes sur 46 soit 45,65% .

Cette pénibilité dans les activités exercées paraît plus marquée chez les femmes âgées de plus de 50 ans qui déclarent que le travail qu'elles exercent a une influence négative sur leur état de santé.

Il faut rappeler que c'est à cette catégorie de femmes qu'incombe généralement les activités de production (agriculture, élevage..)

Les tâches les plus pénibles sont celles liées à l'agriculture (notamment le binage, le buttage, l'entretien manuel des cultures et l'irrigation qui représentent 15,21%), l'élevage (la traite et le nettoyage de l'étables 4,34%) et la poterie. (cf tableaux annexe).

La lecture du tableau ci-dessous, confirme l'hypothèse de la non valorisation monétaire des activités exercées par les femmes rurales.

Dans notre cas , sur les 33 femmes déclarant exercer une activité, seules 7 soit 21% affirment tirer un revenu de leurs activités

VI - Analyse des résultats des « focus–groups »

Introduction :

L'organisation des « focus-groups » est une étape très importante, dans la mesure où elle doit nous permettre d'engager une discussion-débats, avec des groupes spécifiques.

Les objectifs recherchés sont la confrontation des idées et opinions au sein de chaque groupe spécifique, permettant ainsi l'émergence d'un certain consensus sur les problèmes et les solutions envisagées par le groupe par rapport à la situation actuelle et future de la mechta.

D'autre part, les focus-groups doivent nous permettre de vérifier certaines données, collectées lors de l'enquête individuelle par questionnaire.

Dans notre cas, nous avons jugé que l'âge, l'activité et le sexe sont les indicateurs sociologiques les plus pertinents, pour catégoriser la population, car ils peuvent nous renseigner sur la place sociale occupée par l'individu, l'activité exercée et sa contribution sur le plan social.

Ainsi nous avons établi sept (07) catégories sociales classées comme suit :

Pour les hommes :

- Catégorie 1 : hommes âgés de plus de 60 ans
- Catégorie 2 : hommes âgés de 40 à 60 ans
- Catégorie 3 : hommes âgés de 20 à 40 actifs
- Catégorie 4 : hommes âgés de 20 à 40 chômeurs

Pour les femmes :

- Catégorie 1 : femmes âgées de plus de 60 ans
- Catégorie 2 : femmes mariées avec enfants à charge
- Catégorie 3 : jeunes filles

Les principaux résultats sont synthétisés à travers les outils suivants :

Profil historique

De la Mechta

Commune de OUEDJANA, W : JIJEL

La région était appelée SIOUANA, et s'étendait jusqu'au centre du chef lieu de TAHER

période	Evènements marquants
?	Présence romaine dont les vestiges existent au piémont de montagne
Vers 1100 à 1200 ?	Arrivée d'une communauté du Arch <i>Beni Afer</i> : la population de cette tribu est originaire de saket El Hamra et Rio de Oro (sahara occidentale) (probablement avec le mouvement des Mourabitines)
Vers 1400 ?	Arrivée d'une communauté du Arch <i>Beni Siar</i> : population venue du sud de l'Algérie et dont les origines remontent au 14 ème siècle (période turque),
1870 ?	Arrivée de l'invasion française, la population est chassée vers la montagne (terres inculte et difficile d'accès, est expropriée des bonnes terres de piémont et de plaines
1961	*Suite à l'assassinat de deux officiers de l'armée française, aux environs de la mechta, le village à fait l'objet d'une vaste opération qui à coûté la vie à 18 civils (tués et brûlés) *Le douar compte en tous 30 martyres
1962	A l'indépendance, la population redescend vers les terres de leurs ancêtres (piémonts et plaines)
1985	Le douar est rattaché à la nouvelle commune de OUEDJANA
1986	Electrification du village
1988	<ul style="list-style-type: none"> • construction d'une école primaire (156 élèves) • ouverture d'une salle de soins
1992 à 2000	Dégradation des conditions sécuritaires, la plupart des habitants fuient vers la ville, notamment les jeunes filles
2000	Raccordement au réseau AEP
2003	Raccordement au réseau d'assainissement (70% des foyers)
2003	Création de l'association du village (comité de village) (à fonctionner une année seulement, à cause des conflits internes)

Matrice de priorisation des problèmes
Focus-groups avec les hommes
 de la Mehta
 Commune de OUEDJANA, W : JIJEL

Classement	score	Problèmes	Le sanglier (ennemi des cultures)	Eau Potable insuffisante	Manque crucial d'eau D'irrigation	Interdiction D'accès entre voisins	Piste principale du douar non goudronnée
1	4	Piste principale du douar non goudronnée	Piste principale du douar non goudronnée	Piste principale du douar non goudronnée	Piste principale du douar non goudronnée	Piste principale du douar non goudronnée	
2	3	Interdiction D'accès entre Voisins	Interdiction D'accès entre Voisins	Interdiction D'accès entre voisins	Interdiction D'accès entre voisins		
3	2	Manque crucial d'eau D'irrigation	Manque crucial d'eau D'irrigation	Manque crucial d'eau D'irrigation			
4	1	Eau Potable Insuffisante	Eau Potable Insuffisante				
5	0	Le sanglier (ennemi des cultures)					

Le classement des problèmes de la communauté par ordre de priorité, tels qu'ils ont été discutés lors des 'focus groups'.

Calendrier saisonnier des Activités
 De la Mehta
 Commune de OUEDJANA, W : JIJEL

L'établissement du calendrier saisonnier des activités permet d'identifier le mois ou les mois d'intenses activités et les périodes où les activités sont moindres, afin de programmer les rencontres avec les populations.

Matrice de priorisation des activités à développer

(Focus-groups avec les femmes)

classement	Score	Activité	Apiculture	Couture	Elevage Ovin+ Bovin	Unité de transfor- mation de lait	Coiffure	aviculture	Unité de fabrication D'aliment de bétail
3	03	Unité de fabrication D'aliment de bétail	API	API	Elevage Ovin+ Bovin	API	API	API	
4	02	aviculture	API	AVI	Elevage Ovin+ Bovin	Unité de fabrication D'aliment de bétail	AVI		
6	0	Coiffure	API	couture	Elevage Ovin+ Bovin	Unité de fabrication D'aliment de bétail			
5	01	Unité de transfor- mation de lait	API	Unité de fabrication D'aliment de bétail	Unité de transfor- mation de lait				
2	04	Elevage Ovin+ Bovin	Elevage Ovin+ Bovin	API					
5	01	Couture	API						
1	10	Apiculture							

PROJETS DE DEVELOPPEMENT INDIVIDUELS

N°	Nom et prénom	Mini-laiterie	Retenue coll	Elevage bovin laitier	apiculture	Aviculture	arbo	olivier	Engrais- sément bovin	caprin	Montant investiss (millions DA)
1		x									01
2		x	X	X							06
3											0,3
4				x	x	X					01
5				X							0,5
6											
7							x	X			0,05
9											
10				x							0,01
11				x							0,01
12						x					01
13				X							01
14				X							01
15									X		0,02
16				X							01
17				X			X				0,04
18											
19											
20											
22											
23				X		X	X				1,5
24				X	X		X				02
25											
26				X							0,5
27											
28				X							04
29							X				04
30						X					0,4
31							X				02
32							X				01
33							X				01
34							X				01
35											
36							X				
37								X			
38								X		X	
39							X				
40				x + irri							01
41				X							1,2
42											

Conclusion générale

L'élargissement des missions du Ministère de l'Agriculture à la dimension rurale, a impulsé une nouvelle dynamique et de nouvelles méthodes d'intervention basées sur la valorisation des ressources économiques et naturelles des zones rurales, gérées directement par les communautés de base qui bénéficient sur le terrain d'un accompagnement des institutions publiques.

C'est dans cette optique d'accompagnement des populations rurales et sur la base d'un diagnostic participatif que s'inscrit ce projet de développement de la communauté .

La Mechta est un très bon exemple de ce qu'on appelle les espaces «rurbains» qui ont été générés par l'extension rapide des villes (ici la ville de TAHER).

La proximité de ces espaces ruraux des villes, engendre un monde complexe ayant à la fois des caractéristiques urbaines et rurales.

La base de l'économie familiale est alimentée par des revenus qui proviennent de la ville (métier de la débrouille, travail saisonnier, secteur informel, etc...) ; en plus de revenus de rente (pension, retraite, etc...) ; Cependant cette économie familiale a un autre filet de protection, assuré par la petite production agricole notamment l'élevage bovin d'engraissement qui reste dans le cas de cette communauté, la principale activité agricole génératrice de revenus et qui est pratiquée par la majorité des ménages. Cette activité se trouve malheureusement menacée par la concurrence exercée par la commercialisation de la viande congelée et de la viande fraîche d'importation. Il est logique de constater que le mode d'élevage pratiquement en hors-sol, augmente considérablement le prix de la viande produite. C'est pourquoi les besoins en terre des pauvres dans les zones 'rurbaines' ont toujours été importants. La terre leur assure un accès minimal à une alimentation quotidienne.

L'analyse des besoins de la population en matière de développement, à fait ressortir en priorité des besoins en infrastructures (piste, eau potable, centre de santé etc...) ce qui démontre le désir d'intégration à la ville, exprimé par la population .

A la fin on notera que la Mechta a de réelles possibilités de développement dans le domaine agricole et l'élevage mais aussi dans le domaine de l'artisanat et des métiers des femmes, d'autre part la dynamique initiée par le P/APC est à même de répondre aux aspirations des populations de la commune toute entière.

Cependant l'agriculture ne pouvant employer et fournir des revenus suffisants qu'à une partie de cette population et l'option d'un transfert de l'excédent de force de travail n'étant pas supportable pour les moyennes et grandes villes actuelles, déjà appelées à absorber une masse considérable de migrants ruraux au cours des prochaines décennies, c'est à la stratégie de développement rural qu'il incomberait de trouver une solution à ce problème essentiel en développant des activités para-agricoles ou non agricoles en amont et en aval de l'agriculture, qui reposera sur une dynamisation de proximité autour des petites villes, marchés locaux et 'bourgs ruraux'.